

Procédure: S'assurer que des erreurs élémentaires peuvent être exclues (contrôle du filtre à air, du câblage, de la lampe, etc.), et parcourir le diagnostic des défaillances dans le manuel. Analyse précise et description du défaut. Appelez la hotline maintenant.

Projecteurs Panasonic (sans Homecinema)

Prestations de garantie:

- sur l'appareil 3 ans
 - sur la lampe 500 heures et au max. 3 mois
 - sur l'unité laser 20'000* heures et au max. 3 ans
- * exceptées les série: PT-RZ470/ PT-RZ370/ PT-RZ670

Procédures de service Garantie & Reparatur:

- Pick-up Service, Panasonic Cardiff, Hotline 0800 0024 21

Support de service par email:

- professional.support@eu.panasonic.com

Panasonic Professional Displays

3 ans de remplacement sur place (pour les présentoirs dont la date de vente est comprise entre février 2017 et le 31 mars 2020)

For products sold after February 2017, the warranty offered with our current range of Professional Displays has been upgraded from a Return to Base Warranty to an Advanced Swap Warranty. (Permanent Swap)

Please check <https://de.business.panasonic.ch/visuelle-systeme/warranty-information#Displays> for details about which displays this service applies to.

Please contact business.service@eu.panasonic.com and provide us with the following information to speed up the process:

- Company and Contact name
- Delivery Address
- Unit model and serial number
- Date of purchase
- Description of the problem

Once a hardware failure is verified, our authorised service partner will contact you to deliver a Swap unit, which we aim to provide within approximately two working days.

Once unit has been received, please contact our Service Partner to arrange collection of the faulty unit.

3 ans de garantie avec collecte, réparation et retour (pour les présentoirs dont la date de vente est à partir d'avril 2020)

Tous les écrans plats achetés à partir du 1er avril 2020 sont couverts par une garantie de 3 ans avec Collecte, réparation et retour (Collect, Repair & Return).

Panasonic & Sanyo Lampes, Télécommande

Lampe:

- Garantie sur la lampe sous conditions de fabricant

A partir de juin 2013 : (Panasonic accorde une garantie de 6 mois ou 500 heures, en fonction de ce qui est réalisé en premier. Valable non pas départ usine mais dès la première utilisation de la lampe.) Panasonic & Sanyo

Garantie et réparation:

- Pick-up Service, Panasonic Cardiff, Hotline 0800 0024 21

Réparations & garantie des projecteurs Sanyo

Sanyo Geräte:

- Sertronics AG Lindächerstrasse 1 CH-5413 Birmenstorf AG

Tel. +41 (0)56 417 71 11

E-Mail service@sertronics.ch

Sanyo Projektoren-Pièces de remplacement:

- Sertronics AG, Fegistrasse 5, 8957 Spreitenbach, Tel. 056/417 73 20, verkauf@sertronics.com

Guarantee

Panasonic-Projektoren & Displays

36 mois de garantie sur les appareils

<https://business.panasonic.de/visuelle-systeme/warranty-information#Displays>

Support

Panasonic-Support:

Tel. Hotline 0800 0024 21 (Panasonic)

Assistance de vente:

Tel. 044 732 19 06 (Telion AG)

Dispositions de Garantie

Gemäss AGB der Telion AG:

Les dispositions de garantie générales du fabricant sont applicables. Avant la mise en service, veuillez s.v.p. également respecter les indications d'entretien et d'utilisation du fabricant mentionnées dans le mode d'emploi. Sous réserve de modifications.

Sont exclus de cette garantie les défauts et les dégâts consécutifs à une utilisation non appropriée, à des surtensions, à une mise en place ou une installation incorrecte, à des influences externes telles que des dégâts de transport, des dommages causés par des secousses ou des chocs, des réparations et des modifications ayant été effectuées par des tiers non autorisés.

Les dégâts consécutifs à l'utilisation de consommables ne répondant pas aux exigences techniques requises sont en outre exclus des prestations de garantie.